



Bureau de normalisation
du Québec

Le BNQ est membre du Système national
de normes (SNN).

CERTIFICAT

Certificat n° : **46672-1-03**

Date de certification initiale : **5 mars 2014**
Date de décision de certification : **8 mars 2018**
Date d'expiration : **29 mars 2020**

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) certifie que le système de gestion environnementale mis en oeuvre par :

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE DOMAINE-DU-ROY

couvrant les activités suivantes :

Planification forestière, récolte de matière ligneuse, construction et entretien de chemins et de sentiers multi-usages, chargement et transport de bois, travaux d'aménagement forestier non commerciaux

réalisées à l'adresse :

901, boul. St-Joseph, Roberval (Québec) G8H 2L8



a été évalué et jugé conforme aux exigences du référentiel suivant :

ISO 14001:2015

Le présent certificat est délivré conformément aux procédures du BNQ. Sa validité est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html.

Isabelle Landry, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Charles Landry, responsable du programme
Bureau de normalisation du Québec

Le programme du BNQ pour la certification de ce système de gestion est accrédité par le Conseil canadien des normes. Ce certificat demeure la propriété du BNQ et, conformément aux procédures établies, peut être retiré à l'entreprise.

